

310 mm

TYPE B
AKLPT



>> Utilisation (*)

Grâce à ses caractéristiques techniques, ce gant s'avère particulièrement adapté pour tous les principaux travaux lourds nécessitant une bonne protection à l'abrasion: conchyliculture, mareyage, pêche industrielle, maçonnerie, pêche hautière, manutention de matériaux de construction, exploitation forestière, tri, ramassage de déchets...

>> Caractéristiques techniques

- ✓ **Montage / matières:** Type coupé cousu. Support coton interlock. Enduction latex (**). Paume crêpée. Manchette lisse. **Traitement Sanitized®.**
 - ✓ **Coloris:** orange.
 - ✓ **Longueur:** 310 mm. (valeur moyenne)
 - ✓ **Tailles:** 7, 8, 9, 10.
 - ✓ **Conditionnement:** - cartons de 50 paires.
- sachets de 10 paires.
- En savoir plus: www.singer.fr



>> Principaux atouts

- ✓ Support coton interlock: apporte le confort d'une matière naturelle qui facilite l'absorption de la transpiration. La manchette apporte une bonne protection de l'avant-bras.
- ✓ Enduction protectrice: l'enduction lourde en latex apporte une très bonne résistance pour des travaux difficiles nécessitant une protection renforcée.
- ✓ Paume finition crêpée pour une bonne prise en main des objets manipulés.
- ✓ L'effet anti-bactériologique du procédé **Sanitized®** prive la bactérie d'un terrain nourrissant et par conséquent empêche leur formation et leur développement. Il favorise une durée de vie plus longue et évite la création de mauvaises odeurs.



>> Conformité

Ce gant de protection a été testé selon les normes européennes suivantes :

- **EN 420 : 2003 + A1: 2009.** Gants de protection - Exigences générales et méthodes d'essai.
- **EN 388 : 2016.** Gants de protection - Protection contre les risques mécaniques.
- **EN ISO 374-1: 2016.** Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes.
Partie 1 : terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques.
- **EN 374-2: 2014.** Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes dangereux.
Partie 2 : détermination de la résistance à la pénétration.
- **EN 16523-1: 2015.** Détermination de la résistance des matériaux à la perméation par des produits chimiques.
Partie 1 : perméation par un produit chimique liquide dans des conditions de contact continu.
- **EN 374-4: 2013.** Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.
Partie 4 : détermination de la résistance à la dégradation par des produits chimiques.
- **EN ISO 374-5: 2016.** Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes.
Partie 5 : terminologie et exigences de performance pour les risques contre les micro-organismes.
- **EN 407 : 2004.** Gants de protection contre les risques thermiques (chaleur et/ou feu).

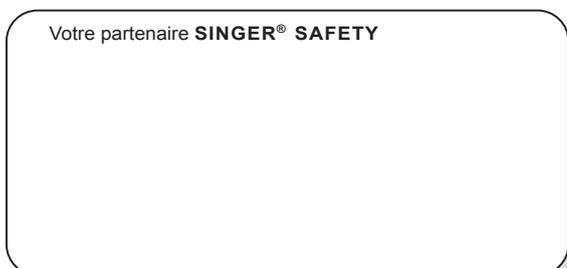
Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI).

Catégorie III.

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **SATRA (Irlande)**, organisme notifié n°2777.

La conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (**module D**), prévue à l'annexe VIII du

Règlement (UE) 2016/425 est réalisée sous contrôle de l'organisme notifié - **SGS United Kingdom Ltd**, Organisme notifié n°0120.



(*) Exemples d'utilisation données à titre indicatif; il appartient à l'utilisateur final de vérifier si le produit est adapté ou non à l'usage envisagé. Avant toute utilisation, lire la notice jointe avec le produit. Attention, les personnes allergiques au latex doivent éviter tout contact avec cette matière. Edition L5 2018.09.10 - Crédit photo(s): Singer, Fotolia

EN 388: 2016. Gants de protection - Protection contre les risques mécaniques.

EN 388: 2016. Données mécaniques (information sur les niveaux)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveaux ▼	
Résistance à l'abrasion (nombre de cycles)	100	500	2000	8000	-	3	
Résistance à la coupure par tranchage (indice)	1,2	2,5	5,0	10,0	20,0	1	
Résistance à la déchirure (en newtons)	10	25	50	75	-	3	
Résistance à la perforation (en newtons)	20	60	100	150	-	1	
Résistance à la coupure (N) selon l'EN ISO 13997 (test TDM)	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Niveau D	Niveau E	Niveau F	Niveau ▼
	2	5	10	15	22	30	X

EN 388 : 2016



3 1 3 1 X

«X» signifie que le gant n'a pas été soumis au test.

EN ISO 374-1: 2016 / TYPE B.

Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes.

Partie 1 : terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques.

EN ISO 374-5 : 2016.

Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes.

Partie 5 : Terminologie et exigences de performance pour les risques contre les micro-organismes.

EN ISO 374-1 : 2016 / TYPE B	EN ISO 374-5 : 2016		Produits chimiques ▼	Code ▼	Classe ▼	Les gants Type B sont des gants i) qui ont passé le test de pénétration selon l'EN 374-2: 2014 (test d'étanchéité à l'eau et à l'air). ii) ont atteint au moins le niveau 2 (plus de 30 minutes de temps de passage) pour le test de perméation chimique selon l'EN 16523-1: 2015 pour au minimum 3 produits chimiques de la liste des 18 produits chimiques d'essai au tableau 2 de la norme EN ISO 374-1: 2016. Les 3 produits chimiques testés sont représentés par un lettre de code marqué sous le pictogramme et iii) ont effectué un test de dégradation chimique selon l'EN 374-4: 2013 pour chaque produit chimique revendiqué
 AKLPT			Méthanol	A	3	
			n-Heptane	J	0	
			Soude caustique 40%	K	6	
			Acide sulfurique 96%	L	3	
			Ammoniaque 25%	O	0	
			Péroxyde d'hydrogène 30%	P	6	
			Formaldéhyde 37%	T	6	

EN 374-4: 2013.

Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

Partie 4. Détermination de la résistance à la dégradation par des produits chimiques.

Produits chimiques ▼	Code ▼	Dégradation Moyenne ▼	Apparence de l'échantillon après le test
Méthanol	A	9.5%	Pas de changement
n-Heptane	J	24.9%	Pas de changement
Soude caustique 40%	K	-5.3%	Pas de changement
Acide sulfurique 96%	L	3.4%	Pas de changement
Ammoniaque 25%	O	-4.7%	Pas de changement
Péroxyde d'hydrogène 30%	P	-0.2%	Pas de changement
Formaldéhyde 37%	T	-21.7%	Pas de changement

Protection contre les bactéries et les champignons: REUSSI.

Protection contre les virus: Non testé

EN ISO 374-1: 2016 Niveaux de performance à la perméation	
Temps de passage mesuré (min)	Niveau de performance à la perméation
> 10 min	Classe 1
> 30 min	Classe 2
> 60 min	Classe 3
> 120 min	Classe 4
> 240 min	Classe 5

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**



(*) Exemples d'utilisation données à titre indicatif; il appartient à l'utilisateur final de vérifier si le produit est adapté ou non à l'usage envisagé. Avant toute utilisation, lire la notice jointe avec le produit. Attention, les personnes allergiques au latex doivent éviter tout contact avec cette matière. Edition LS 2018.09.10 - Crédit photo(s): Singer, Fotolia

EN 407 : 2004. Gants de protection contre les risques thermiques (chaleur et/ou feu).

EN 407: 2004	Données thermiques (essais)	Tableau des niveaux de performance				Résultats ▼	
		1	2	3	4		
 X 2 X X X X Les niveaux de performance ne s'appliquent qu'au gant entier, toutes couches comprises. «X» signifie que le gant n'a pas été soumis au test.	a1	Comportement au feu	≤ 20s	≤ 10s	≤ 3s	≤ 2s	X
	a2		Sans exigence	≤ 120s	≤ 25s	≤ 5s	
	b	Chaleur de contact	100°C ≥ 15 s	250°C ≥ 15 s	350°C ≥ 15 s	500°C ≥ 15 s	2
	c	Chaleur convective	≥ 4 s	≥ 7 s	≥ 10 s	≥ 18 s	X
	d	Chaleur radiante	≥ 7 s	≥ 20 s	≥ 50 s	≥ 95 s	X
	e	Petites particules de métal liquide	≥ 10 s	≥ 15 s	≥ 25 s	≥ 35 s	X
f	Grosses particules de métal liquide	30g	60g	120g	200g	X	

- a1) Durée de persistance de la flamme (secondes).
- a2) Durée d'incandescence résiduelle (secondes).
- b) Température de contact/ Temps de seuil (secondes).
- c) Indice de transmission de chaleur (HTI) (secondes).
- d) Indice de transfert de chaleur (T_{24}) (secondes).
- e) Nombre de gouttes provoquant une élévation de température de 40 °C.
- f) Fer en fusion (en grammes).

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER® 
safety